



Stratégie de résilience agricole et alimentaire de Bordeaux Métropole

Partie 2 : objectifs politiques, programme
d'actions 2023 – 2030



SOMMAIRE

VISION LONG TERME DE BORDEAUX MÉTROPOLE POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE	2
OBJECTIFS DE LA SRAA	3
TRADUCTION DE LA STRATÉGIE DE RÉSILIENCE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE EN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL.....	5
PROGRAMME D' ACTIONS	6
AXE Z : PILOTAGE, COORDINATION ET SUIVI DE LA SRAA	7
AXE A : PRODUCTION AGRICOLE	8
AXE B : CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ	11
AXE C : RESTAURATION COLLECTIVE	12
AXE D : ALIMENTATION SAIN, DE QUALITÉ ET DURABLE POUR TOUTES ET TOUS	14
AXE E : EDUCATION, SENSIBILISATION ET VALORISATION	15
BUDGET GLOBAL DE LA SRAA	16
MOYENS HUMAINS DE LA SRAA	16
LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS MOBILISÉS ET MOBILISABLES	17
GOVERNANCE DE LA SRAA	19
TRAVAILLER EN TRANSVERSALITÉ AVEC LES DIFFÉRENTS SERVICES DE BORDEAUX MÉTROPOLE	19
METTRE EN RÉSEAU TOUS LES ACTEURS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE LOCAL	19
COORDONNER LES ACTIONS DES COMMUNES ET DE LA MÉTROPOLE EN TERMES D'AGRICULTURE ET D'ALIMENTATION.....	19
COLLABORER AVEC LES TERRITOIRES VOISINS	20
INSCRIRE LA DÉMARCHE DE RÉSILIENCE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DANS LES CADRES DÉPARTEMENTAUX, RÉGIONAUX, NATIONAUX, EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX	20

Vision Long Terme de Bordeaux Métropole pour l'alimentation et l'agriculture

Ce travail important de concertation auprès des acteurs du système alimentaire local, des services techniques de Bordeaux Métropole et des élus métropolitains a permis de définir des enjeux, des principes et des objectifs partagés.

Bordeaux Métropole affirme la volonté de développer **un système alimentaire favorable à la santé des humains et de l'environnement.**

Cette ambition métropolitaine de long terme pour l'agriculture et l'alimentation sur le territoire s'appuie sur l'ensemble des principes suivants :

Habitabilité du territoire

- Une **empreinte carbone neutre de la métropole**, incluant une activité agricole qui permet la compensation carbone d'autres secteurs ;
- Zéro perte nette de **biodiversité** ;
- Objectif « zéro **artificialisation** nette » ;
- La **ressource en eau** protégée en quantité et qualité ;
- La **qualité et la vie des sols** améliorée ;
- **L'agroécologie et l'agriculture biologique** développées massivement ;
- Les **droits des animaux** respectés.

Santé, autonomie alimentaire et coopération

- Une **alimentation préservant la santé, diversifiée et accessible** à tou.te.s les métropolitain.e.s ;
- Une **métropole qui sécurise son autonomie alimentaire** pour les produits essentiels par l'agriculture urbaine et périurbaine et **par la coopération avec les territoires voisins.**

Pérennité de l'agriculture et des filières agro-alimentaires

- Des **agriculteur.e.s et des salarié.e.s agricoles et agro-alimentaires** vivant durablement de leur métier et dont les droits humains sont respectés ;
- Des **entreprises agricoles, viticoles et agro-alimentaires adaptées au changement climatique** et aux crises, **socialement responsables** et **viabiles économiquement** ;
- **Un principe d'économie circulaire** appliqué à tous les maillons de la chaîne alimentaire et agricole.

Objectifs de la SRAA

Pour tendre vers un système alimentaire métropolitain durable, inclusif et résilient, Bordeaux Métropole définit **12 objectifs stratégiques à horizon 2030** qui ont été, dès lors que c'était possible, chiffrés et territorialisés :

Pour une PRODUCTION agricole plus écologique, qui préserve la biodiversité, rémunère les productrices et producteurs métropolitains et résiliente au changement climatique

- **Maintenir le foncier agricole au PLUi, soutenir la transmission des exploitations et favoriser l'installation** de porteurs de projets en agroécologie et en agriculture urbaine sobre pour :
- **Maintenir** le nombre de structures agricoles sur la métropole (148 structures en 2022) et la surface agricole (5457 hectares en 2022) à l'horizon 2027
- puis **augmenter** le nombre de structures agricoles de + 10% à l'horizon 2030.

- **Accompagner la transition et la diversification** des exploitations agricoles et viticoles pour viser 100% d'exploitations agroécologiques, dont 30% certifiées en agriculture biologique à horizon 2027 puis 50% à horizon 2030



Pour des FILIERES relocalisées de produits régionaux, bio, de qualité, sains et bio autour du MIN, agro-alimentaires et viti-vinicoles

- Faire du **MIN un pôle de référence et un outil de relocalisation de la filière agro-alimentaire**
- **Faciliter l'approvisionnement en produits régionaux, de qualité, sains et bio** des restaurants, commerces, artisans de bouche et grandes et moyennes surfaces et inciter les acteurs agro-alimentaires et viti-vinicoles vers des process industriels sobres et à la relocalisation de leurs achats et ventes à des conditions équitables.

- **Réduire le bilan carbone** de la logistique alimentaire



Pour une ALIMENTATION bio, locale, végétale, équitable et accessible à tous les habitants chez eux et en restauration collective

- **Structurer et rendre accessible pour tou-te-s les métropolitain.e.s en situation de précarité** une offre alimentaire saine, équilibrée, bio et de qualité
- **Approvisionner la restauration collective à 70% en produits régionaux, sains et de qualité** (en volume) dont 50% bio et proposer 2 menus végétariens par semaine
- **Réduire le gaspillage alimentaire de 50% à horizon 2025** et valoriser 100% des biodéchets dans la restauration collective scolaire
- **Promouvoir une culture de l'alimentation locale, bio, saine, équitable et végétale** auprès de tou-te-s les métropolitain.e.s et recréer un lien entre consommateurs et producteurs pour valoriser la diversité de l'agriculture métropolitaine ainsi que son lien fort aux espaces naturels du territoire



Pour une METROPOLE volontariste, qui fédère les acteurs du territoire autour de son Projet Alimentaire de Territoire

- Développer et entretenir les **partenariats de coopération alimentaire** avec la majorité des territoires voisins de Bordeaux Métropole
- **Fédérer et mettre en réseau** tous les acteurs agricoles, viti-vinicoles et agro-alimentaires de la métropole bordelaise autour d'une vision partagée
- Garantir la **prise en compte de la résilience agricole et alimentaire** dans toutes les politiques publiques et l'**exemplarité alimentaire** de Bordeaux Métropole



Pour valoriser ces objectifs ambitieux, Bordeaux Métropole deviendra en 2023 **Territoire Bio Engagé**, démarche de labellisation bio des collectivités territoriales animée depuis 2012 par Interbio Nouvelle-Aquitaine, l'interprofession des acteurs de la bio régionale.

Traduction de la Stratégie de Résilience Agricole et Alimentaire en Projet alimentaire territorial

Après adoption de la SRAA en Conseil Métropolitain, Bordeaux Métropole déposera une demande officielle de labellisation « Projet alimentaire territorial » (PAT) auprès de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Nouvelle-Aquitaine.

S'engager dans une démarche de reconnaissance d'un PAT permettra à Bordeaux Métropole de :

- Valoriser son territoire et les actions engagées en faveur d'un système alimentaire durable ;
- Bénéficier de la marque « Projet alimentaire territorial reconnu par le ministère de l'Agriculture » et du logo associé, et ainsi augmenter la visibilité et la lisibilité de la démarche sur le territoire métropolitain et à l'échelle nationale ;

Être éligible aux financements du Programme national pour l'alimentation (appel à projets régional annuel) et autres futurs financements.

Programme d'actions

Pour atteindre ces objectifs, la stratégie métropolitaine est déclinée en un programme de 45 actions **organisées en 5 axes opérationnels**, incluant toutes les étapes de la chaîne alimentaire et les acteurs du système alimentaire, ainsi qu'en un **axe transversal**, qui s'intéresse à la question de la gouvernance du projet. *Le détail du contenu des fiches action est à retrouver en Annexe 3.*

Le programme d'actions est basé sur une première programmation budgétaire triennale 2023-2025. A mi-parcours, fin 2025, un premier bilan du programme d'actions sera réalisé pour donner lieu, si besoin, à des modifications de son contenu par les instances de gouvernance de la SRAA et des nouvelles budgétisations 2026-2028, puis 2029-2030.

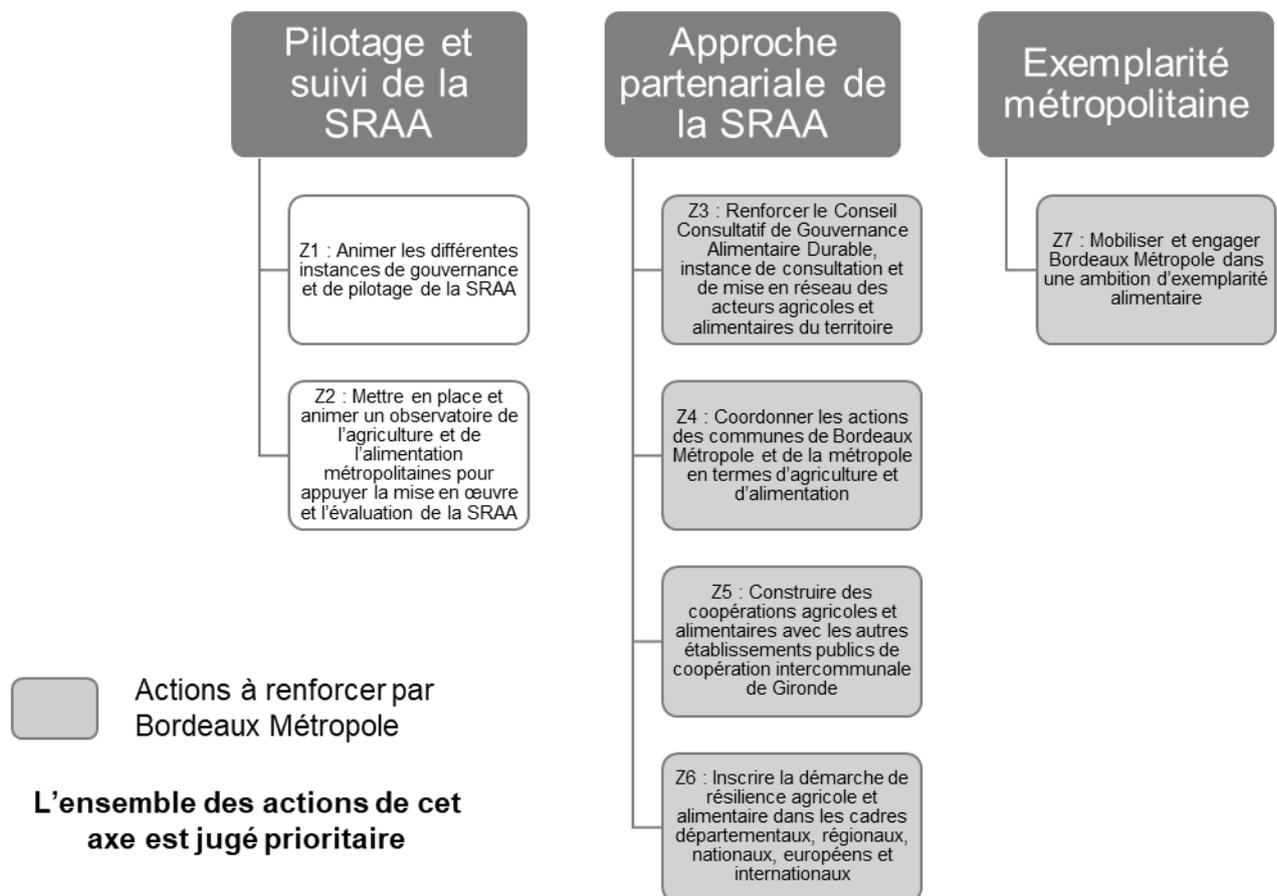
Les 6 axes du programme d'action de la SRAA sont :

- **Axe transversal Z : Pilotage, coordination et suivi de la SRAA**
- **Axe A : Production agricole**
- **Axe B : Circuits courts et de proximité**
- **Axe C : Restauration collective**
- **Axe D : Alimentation saine, de qualité et durable pour toutes et tous**
- **Axe E : Education, sensibilisation et valorisation**

N.B : Plusieurs des actions sont déjà existantes mais seront renforcées. Elles sont donc indiquées en tant que tel. Un certain nombre d'actions a été priorisé par le comité de suivi et le Comité de Pilotage, et fera donc l'objet d'une attention particulière lors de la mise en œuvre de la SRAA.

Axe Z : Pilotage, coordination et suivi de la SRAA

Un maillage riche et actif d'acteurs engagés pour un système agricole et alimentaire plus durable et inclusif est présent sur le territoire de Bordeaux Métropole. La mise en œuvre de la SRAA sera suivie et pilotée par différentes instances de gouvernance, afin qu'elle soit partagée par le plus grand nombre. Le Conseil consultatif...etc. (CCGAD) sera un outil primordial pour que les acteurs du territoire puissent orienter la politique alimentaire de Bordeaux Métropole. La collaboration avec les territoires voisins et les autres échelons administratifs (communes, département, région, Etat, Europe) sera partie prenante du travail de l'équipe projet SRAA, afin de répondre aux enjeux de résilience agricole et alimentaire de Bordeaux Métropole. Un des objectifs de la SRAA est également de garantir la prise en compte de la résilience agricole et alimentaire dans toutes les politiques publiques de Bordeaux Métropole.

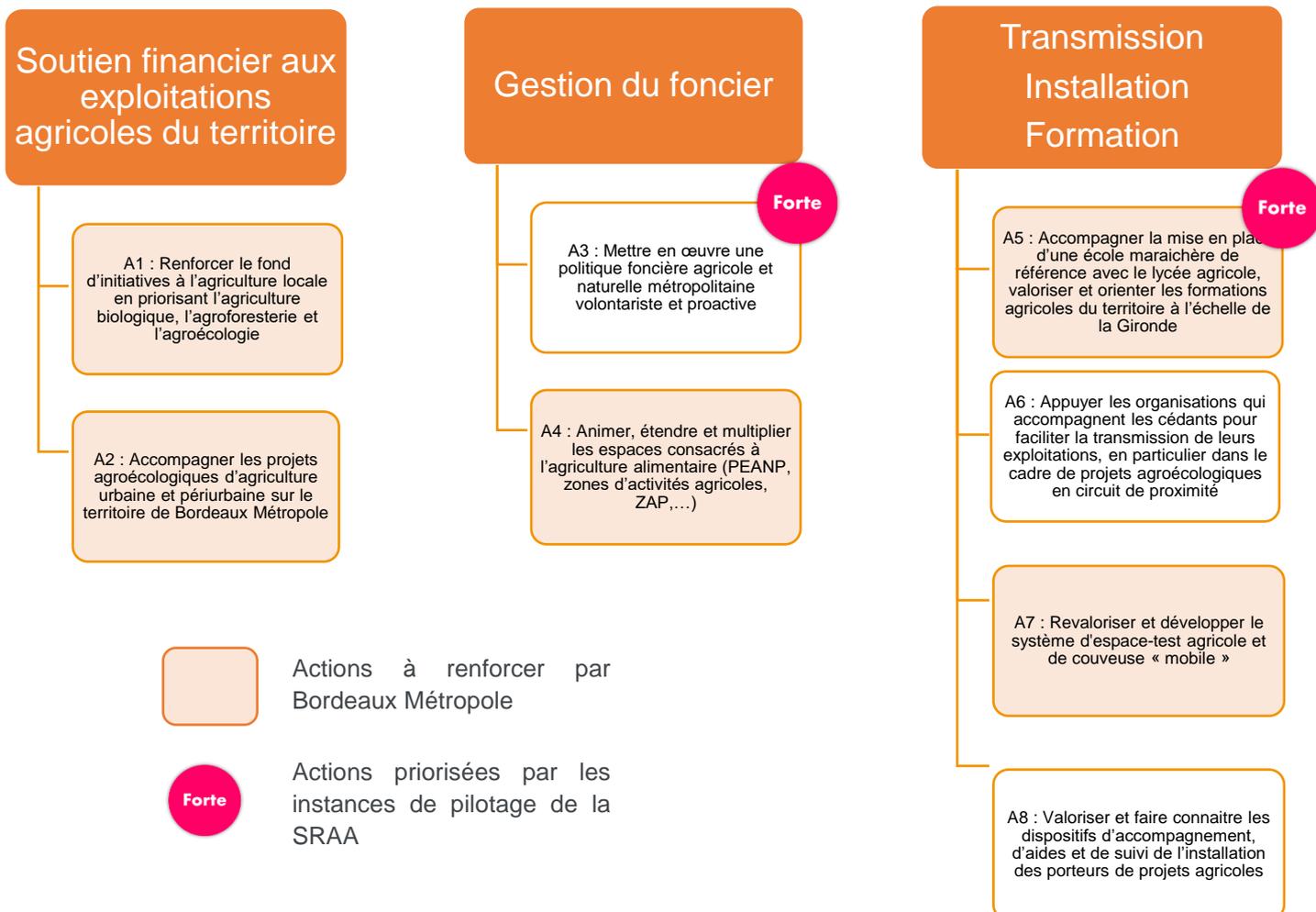


Axe A : Production agricole

L'écosystème agricole métropolitain regroupe l'ensemble des professionnels et autres acteurs participant aux productions agricoles de la métropole. La pérennité de cet écosystème dépend avant tout du maintien des fermes existantes, par l'amélioration des conditions d'exploitation et la transmission de ces structures agricoles, tout en veillant à la viabilité (type de cultures, économie, lieu d'implantation, etc.) et à la durabilité des projets (et donc leur adaptation) face aux enjeux climatiques et sociétaux. La Métropole souhaite donc maintenir et développer l'agriculture alimentaire de Bordeaux Métropole. Le plan d'actions de la SRAA a pour vocation d'offrir notamment une réponse aux différents freins listés par les agriculteurs métropolitains durant l'enquête réalisée par la Chambre d'Agriculteurs en 2021 :

- Difficulté de transmission et peu d'installations, avec une difficulté d'accès au foncier pour les nouveaux agriculteurs – des formations pas forcément adaptées
- Manque de logements pour les agriculteurs et leurs salariés
- Nombreux dégâts sur les productions péri-urbaines dus aux aléas climatiques et à la forte présence de faune sauvage susceptible d'occasionner des dégâts
- Gestion du réseau hydraulique complexe en milieu péri-urbain
- Compétition foncière avec l'urbanisation et enrichissement des terres avec des propriétaires non-vendeurs
- Pollutions des sols : problématique pour l'agriculture urbaine et péri-urbaine : adaptation des productions et des pratiques de productions jusqu'au hors sol.
- Aléas climatiques de plus en plus fréquents et enjeux environnementaux importants
- Incivilités, Vols, Pression sociétale

Afin de soutenir et développer l'agriculture sur son territoire, Bordeaux Métropole souhaite mobiliser 2 260 k€/an en moyenne, dont 1 280 k€/an portés par d'autres stratégies métropolitaines (Biodiver'Cité, PEANP, politique foncière agricole et naturelle) et 980 k€/an dédiés directement aux actions de l'axe A du programme d'actions de la SRAA, ce qui représente un effort budgétaire supplémentaire de 430 k€/an en moyenne par rapport à la politique agricole votée en 2018 (hors budgets PEANP, hors PSE et hors acquisitions foncières).



Amélioration des conditions d'exploitation

A9 : Faciliter l'accès à des logements proches des exploitations agricoles et/ou les offres de transport pour tous les professionnels agricoles (saisonniers, employés et agriculteurs)

Forte

A10 : Renforcer les partenariats avec les organismes agricoles du territoire

A11 : Faciliter les conditions de fonctionnement sur les exploitations (accès, irrigation, faune sauvage,...)

Forte

Adaptation au changement climatique

A12 : Expérimenter les paiements pour services environnementaux dans le cadre de la stratégie Biodiver'Cité

A13 : Proposer une aide aux conseils pour accompagner la transition agroécologique, la diversification des activités et l'adaptation aux changements climatiques des exploitations agricoles

Valorisation des déchets agricoles

A14 : Accompagner et développer les initiatives en faveur de l'économie circulaire agricole (compost, déchets verts, valorisation des déchets non organiques,...)



Actions à renforcer par Bordeaux Métropole



Actions prioritisées par les instances de pilotage de la SRAA

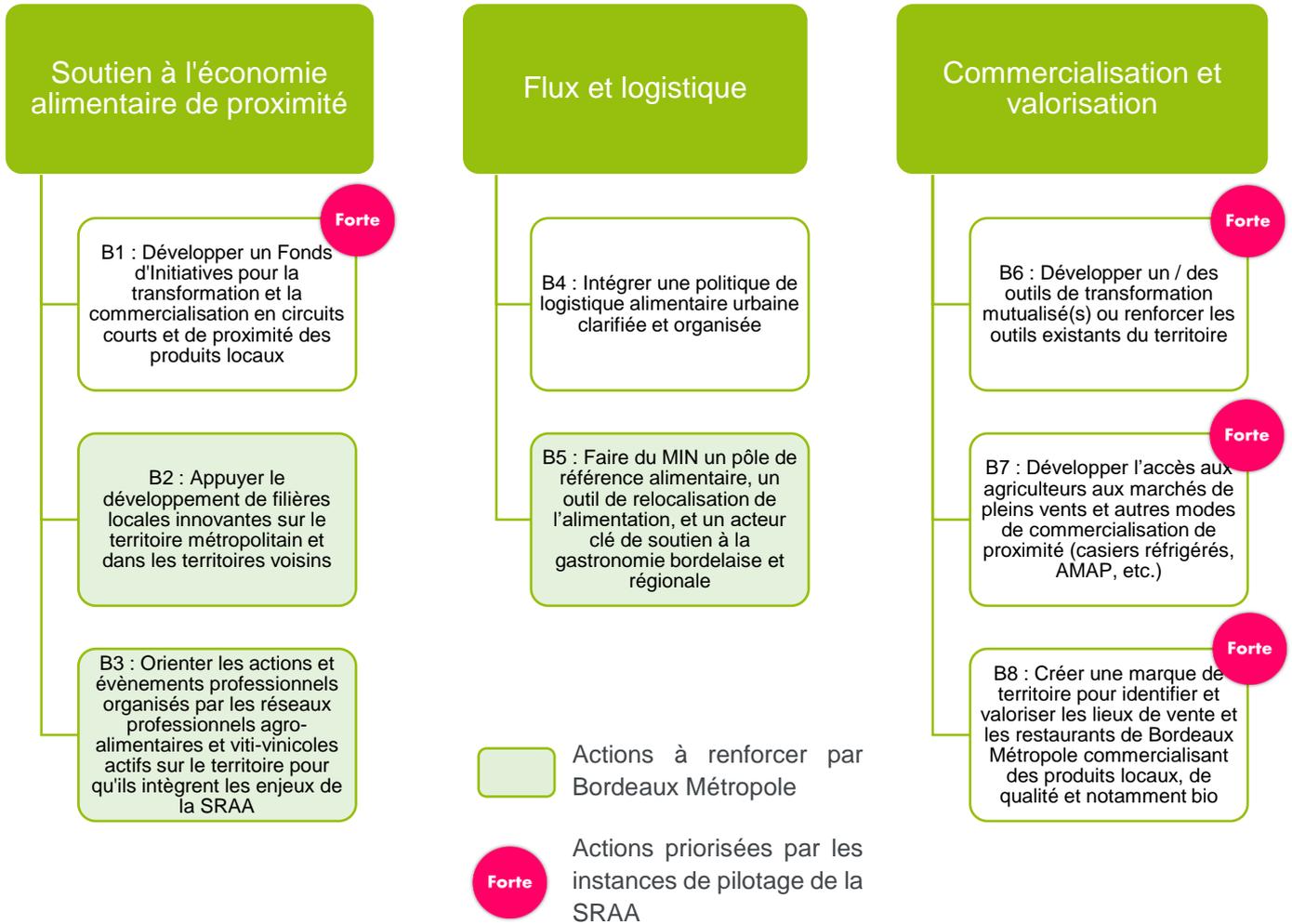
Axe B : Circuits courts et de proximité

Les circuits courts se définissent comme des actes de vente entre agriculteur et consommateur impliquant au maximum un intermédiaire. Bordeaux Métropole entend par circuit de proximité, tout circuit de distribution avec un nombre limité d'intermédiaires entre l'agriculteur et le consommateur et avec un périmètre géographique de distribution correspondant à la Région Nouvelle-Aquitaine et ses départements limitrophes.

Dans un objectif de relocalisation des approvisionnements alimentaires sur le territoire pour faciliter l'accès à des produits locaux, et de qualité pour tous les métropolitains, Bordeaux Métropole souhaite renforcer les circuits-courts et de proximité sur la métropole. Cela passe par le développement de nouvelles filières locales, l'accompagnements des acteurs du territoire dans leurs initiatives de commercialisation (AMAP, points de ventes collectifs, etc.), ainsi que la relocalisation et l'optimisation des flux alimentaire métropolitains dans l'ensemble des filières agroalimentaires existantes sur le territoire.

Pour rendre accessible à tous les métropolitains des produits locaux et de qualité en travaillant avec les filières, Bordeaux Métropole souhaite mobiliser 370k€/an, soit un effort supplémentaire de 110 k€/an par rapport aux politiques déjà adoptées (dans le cadre du Schéma de développement économique).

N.B : Les budgets du projet de développement du MIN et de la feuille de route logistique urbaine ne sont pas encore connus.

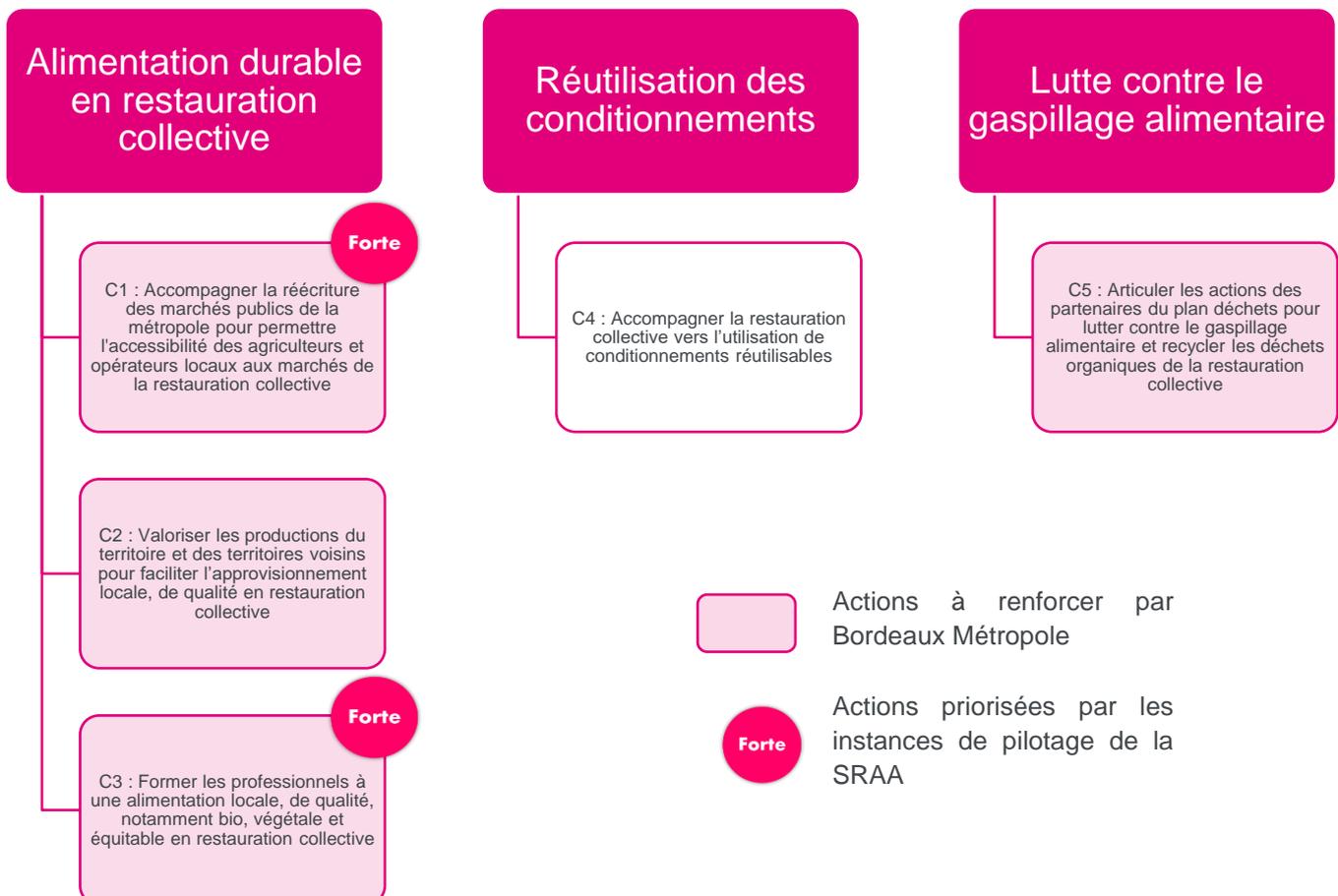


Axe C : Restauration Collective

Environ 65 000 repas sont servis sur environ 360 sites satellites, sont consommés par jour dans les restaurants collectifs du territoire de Bordeaux Métropole. L'activité autour de la restauration collective publique représente environ 460 emplois (production et administration confondus). Ainsi, au-delà de l'impact territorial sur les filières agricoles et agroalimentaires, la restauration collective est un acteur du développement de l'emploi local.

Le marché de la restauration collective (scolaire et administrative) représente à lui seul pour l'année 2018 environ 20 millions d'euros d'achats HT. Dans le cadre de la loi Egalim, au premier janvier 2022, les sites de restauration collective devront avoir atteint 50% de produits durables et de qualité dont 20% de produits bio dans leurs services de restauration. Le potentiel de marché de la métropole bordelaise représente environ 10 millions d'euros pour les produits durables dont 4 millions pour les denrées bio. Bordeaux Métropole s'engage à accompagner les cuisines, privées ou publiques, du territoire vers des pratiques exemplaires. Les acteurs de la restauration collective seront donc formés aux enjeux liés aux approvisionnements, à l'évolution des habitudes alimentaires et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

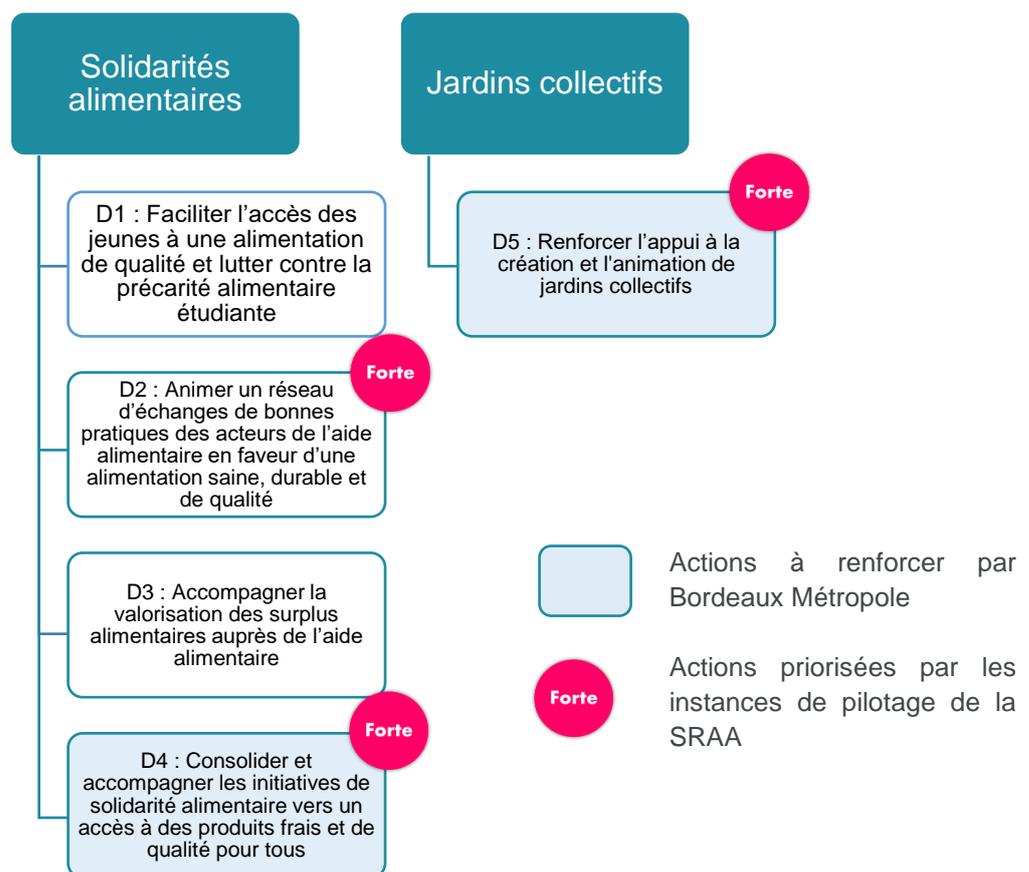
Pour accompagner le secteur de la restauration collective vers davantage de durabilité, Bordeaux Métropole souhaite **mobiliser 59k€/an** (pas de budget préexistant voté sur cet axe thématique).



Axe D : Alimentation saine, de qualité et durable pour toutes et tous

Le droit à l'alimentation est un des droits humains reconnus par le droit international. Cependant, d'après Dominique Paturel, « La France ne reconnaît un droit qu'à travers la loi qui le promulgue : aujourd'hui, il n'existe pas de droit à l'alimentation » (Chair Unesco, 2019). Selon une étude publiée par l'Insee en 2022, près de 4 millions de personnes en France ont bénéficié de l'aide alimentaire en 2017. 57% des centres de distribution de l'aide alimentaire ayant répondu à l'enquête de la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) signalent une augmentation forte ou modérée du nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide alimentaire, par rapport à la période précédant la crise du Covid-19. Cette dernière oblige à se questionner sur la capacité des structures de l'aide alimentaire à répondre à cette demande croissante. Bordeaux Métropole s'engage à consolider et accompagner les initiatives de solidarité alimentaire sur son territoire et les dispositifs permettant l'accès de tous les métropolitains à des produits durables et de qualité, en particulier les jardins collectifs.

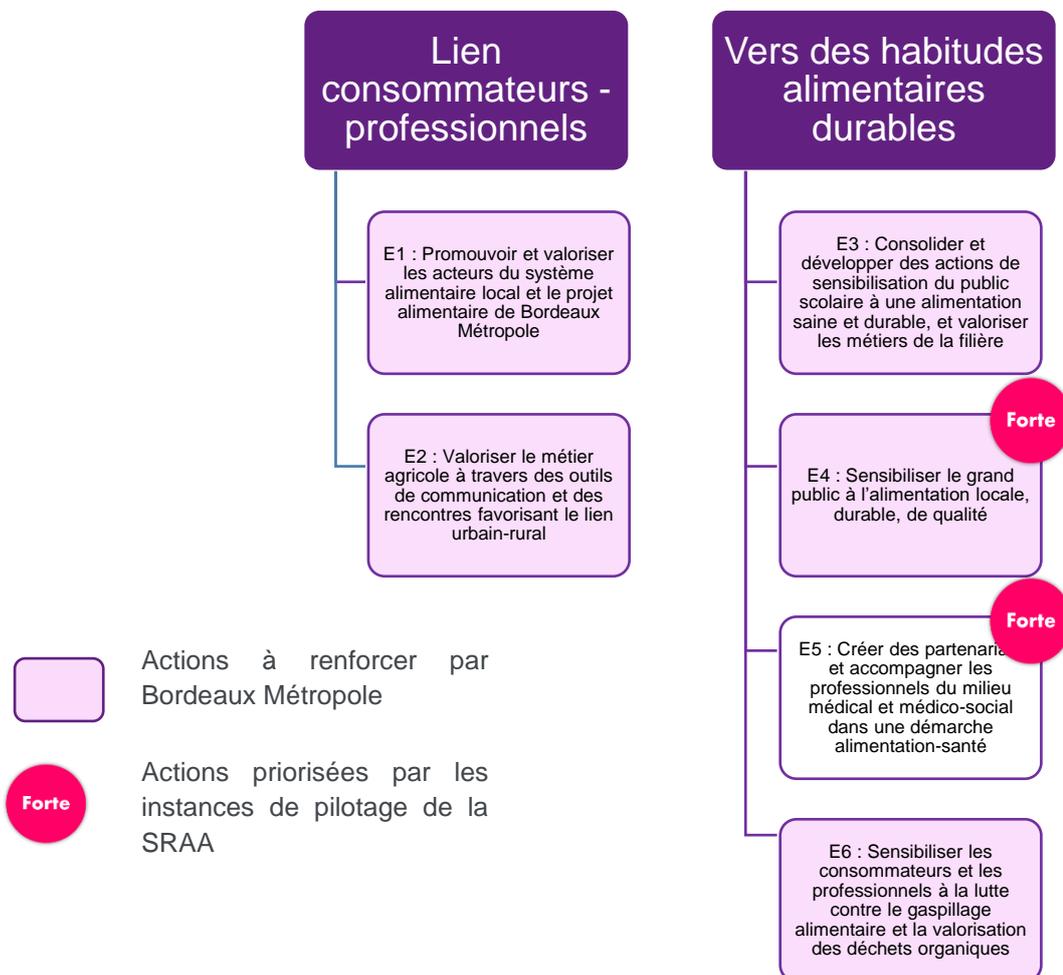
Pour tendre vers une sécurité alimentaire à l'échelle de son territoire, Bordeaux Métropole souhaite **mobiliser 406k€/an**, soit un effort budgétaire supplémentaire de 116 €/an en moyenne par rapport aux politiques déjà adoptées (dans le cadre des actions portées par l'Economie sociale et solidaire et par le Pôle Patrimoine végétal et biodiversité).



Axe E : Education, sensibilisation et valorisation

L'alimentation, par sa transversalité, est au carrefour des préoccupations sociales, sanitaires, économiques et environnementales et doit évoluer en permanence pour répondre à de nombreuses contraintes : réchauffement climatique, intensification de certaines maladies, crises sanitaires, perte de biodiversité, transformation des régimes alimentaires, etc. Pour entraîner des modifications du système alimentaire, et donc une diminution de l'empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France, les consommatrices et consommateurs représentent un réel levier d'action. L'objectif actuel des actrices et acteurs engagé·e·s dans l'accompagnement au changement n'est plus seulement de sensibiliser les individus sur l'impact de leurs actes sur l'environnement mais de normaliser le changement de comportements vers des pratiques durables dans leur quotidien. Pour participer à cet accompagnement au changement de pratiques alimentaires des habitants, Bordeaux Métropole va créer des outils d'éducation à l'alimentation durable, adaptés à différents publics (public scolaire, acteurs du milieu médical, grand public, etc.). Un autre enjeu est le besoin de faire connaître le système agricole et alimentaire du territoire auprès des acteurs du territoire et du grand public, afin de renforcer la compréhension des uns par rapport aux autres et accompagner le changement de pratiques alimentaires.

Pour sensibiliser ses habitants à une alimentation durable, Bordeaux Métropole souhaite **mobiliser 908 k€/an**, soit un effort budgétaire supplémentaire de 208 k€/an en moyenne par rapport aux politiques déjà adoptées (actions menées dans le cadre du Plan stratégique déchets et des Juniors du Développement Durable).



Budget global de la SRAA

Le budget total de la Stratégie de Résilience Agricole et Alimentaire représente **12 M€** entre 2023 et 2025, soit **4 M€/an**.

Cela représente **un effort budgétaire total supplémentaire de 923 k€/an** par rapport aux politiques métropolitaines déjà adoptées (dont politique agricole).

Le budget global de la future SRAA de Bordeaux Métropole se décomposera en plusieurs éléments budgétaires :

- Le budget déjà adopté dans le cadre de la politique agricole et alimentaire,
- Le budget déjà adopté dans le cadre des autres politiques contribuant aux objectifs de la SRAA *(les données sont encore en cours de récolte)*.

Moyens humains de la SRAA

L'équipe projet SRAA est composée de 6 ETP (équivalent temps plein).

Les moyens humains alloués sont les suivants :

1 ETP chargé.e de mission agriculture (poste permanent)

1 ETP chef.fe de projet agriculture urbaine (poste permanent)

2 x 0,5 ETP en charge des questions du PEANP et des projets agroenvironnementaux (postes permanents)

1 ETP chargé.e de mission gouvernance alimentaire (poste permanent)

2 ETP contrat de projet résilience alimentaire (1 poste jusque mi 2024 + 1 poste jusque mi 2025 entièrement financés par le projet européen FOOD Trails).

Les financements extérieurs mobilisés et mobilisables

Les actions portées par la SRAA sont principalement financées par la Métropole de Bordeaux. Néanmoins, l'équipe technique s'attache à trouver d'autres soutiens financiers pour développer ces actions en vue entre autres d'assurer une force de frappe plus importante, mais aussi afin de rendre encore plus visible les missions sur le territoire national et International afin de rendre la Métropole exemplaire en la matière.

Quelques exemples de financements :

Le projet Food Trails : une mobilisation de moyens humains et financiers au service de la Stratégie de Résilience Agricole et Alimentaire

Le projet FOODTRAILS, soumis au programme européen Horizon 2020 (FNR-2020-1) a été retenu par décision de la Commission européenne le 28 mai 2020. Ce projet se déroule d'octobre 2020 à fin 2024.

Par le biais d'un réseau d'échanges entre villes, établissements de recherche et associations, le projet FOODTRAILS vise à contribuer à la définition de politiques alimentaires urbaines transversales et ambitieuses, qui coordonnent l'ensemble des actions menées par les villes dans le champ alimentaire.

Bordeaux Métropole fait partie des deux représentants français dans ce programme (aux côtés de la Métropole de Grenoble).

Le budget total du projet est de 12 202 970 € dont 11 937 057,5 € sont cofinancés par l'Union européenne au titre du programme Horizon 2020. La contribution de Bordeaux Métropole s'élève à 530 725 € TTC, financée à 100% par l'Europe et, décomposée comme suit :

Dépenses		Ressources		
Nature de la dépense	Montant	Financeurs	Montant	%
A. Coûts salariaux valorisés (charges patronales comprises)	337 680	Union européenne H2020	530 725	100 %
B. Coût directs (Frais de déplacement, de communication, de traduction, d'organisation d'ateliers ...)	86 900			
C. Coûts indirects (application du forfait suivant : 25% de la somme A+B)	106 145			
Total (A+B+C)	530 725	Total	530 725	100 %

Le projet FOOD Trails a permis depuis 2020 de financer deux postes de chargée de mission gouvernance et résilience alimentaire, et d'accompagner les évolutions du CCGAD, la construction de la SRAA et alimente sa mise en œuvre notamment concernant sa gouvernance.

Le futur projet alimentaire de territoire, une perspective de mobilisation de financements extérieurs

Afin de renforcer les actions envisagées dans le cadre de la SRAA, et de confirmer l'ambition de la politique agricole et alimentaire métropolitaine. Bordeaux Métropole sera attentive à la mobilisation de moyens financiers extérieurs. Aussi, à ce stade, nous avons identifié un ensemble de dispositifs sur lesquels nous pourrions nous positionner pour financer certaines actions. Les équipes techniques sont mobilisés pour présenter le projet cité dans ce rapport aux différents partenaires.

Les financements extérieurs potentiellement mobilisables sont :

- AMI Démonstrateurs territoriaux, Banque des territoires (2022-2023)
- AAP Régionaux (Annuel)
- AAP PNA (Annuel)
- Compensation des acteurs via la coopérative carbone

Gouvernance de la SRAA

Collaborer avec les territoires voisins, les autres échelles de pouvoirs publics (communes, département et région) et les acteurs agricoles et alimentaires locaux est un grand enjeu de la SRAA. Une gouvernance multi-partenariale a donc été pensée pour harmoniser l'action de Bordeaux Métropole avec les différents partenaires œuvrant pour le développement d'un système alimentaire durable sur le territoire.

Travailler en transversalité avec les différents services de Bordeaux Métropole

L'alimentation est un sujet fondamentalement transversal. Au sein de Bordeaux Métropole, les actions en lien avec l'agriculture et l'alimentation sont portées par différentes directions. Un des objectifs de la SRAA est de garantir la prise en compte de la résilience agricole et alimentaire dans toutes les politiques publiques métropolitaines. Ainsi, un comité de pilotage politique composée d'élus métropolitains assurera le suivi politique de la SRAA. De plus, une démarche interservices est donc nécessaire pour faciliter le partage de l'information entre les directions et orienter les actions vers des enjeux communs et partagés. Pour ce faire, un comité technique interne, regroupant l'ensemble des directions de Bordeaux Métropole qui mènent des actions concourant à l'atteinte des objectifs de la SRAA, se réunira autant que nécessaire. Le livret thématique décrivant le rôle de chacune des directions de Bordeaux Métropole sur les volets agricoles et alimentaires sera mis à jour à la suite de ces réunions.

Mettre en réseau tous les acteurs du système alimentaire local

Le Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable est une instance collective et participative composée d'acteurs concernés par les enjeux agricoles et alimentaires. Il s'agit de la première instance territoriale dédiée à l'alimentation durable en France. Afin de s'assurer de la représentation de chacun des secteurs du système alimentaire, le CCGAD mobilise divers acteurs locaux de l'agriculture et de l'alimentation, répartis en 5 collèges d'acteurs, correspondant à toutes les étapes de la chaîne alimentaire (politiques publiques, production, transformation, distribution, consommation). Une évaluation du CCGAD a été réalisée en 2020 et a conclu que l'instance est pertinente pour lutter contre le cloisonnement des acteurs d'une sphère à l'autre du système alimentaire, favoriser les coopérations entre les intervenants et les décideurs politiques et éviter l'atomisation des actions. Les membres du CCGAD seront mobilisés pour mettre en œuvre le programme d'actions de la SRAA et feront partie intégrante de sa gouvernance puisque le comité technique partenarial, qui suit, oriente et évalue la mise en œuvre de son plan d'action, sera exclusivement composé de membres du CCGAD.

Coordonner les actions des communes et de la Métropole en termes d'agriculture et d'alimentation

Les communes, en tant que premier échelon de proximité, assurent la gestion du service de restauration des crèches, des écoles maternelles et primaires, le développement de projets éducatifs territoriaux et accompagnent le développement de projets locaux sur l'agriculture et l'alimentation (fermes urbaines, restaurant solidaire, etc). Elles sont des relais essentiels au développement des actions de la SRAA. Bordeaux Métropole souhaite travailler en étroite collaboration avec les 28 communes de son territoire. Différents

dispositifs seront développés pour accompagner les communes dans leurs projets agricoles et alimentaires : un soutien financier via notamment les contrats de co-développement, un accompagnement technique par les membres de l'équipe projet SRAA, la création d'outils d'échanges de bonnes pratiques entre communes, etc.

Collaborer avec les territoires voisins

En raison de problématiques et dynamiques territoriales similaires et complémentaires, Bordeaux Métropole a souhaité contractualiser avec l'ensemble des EPCIs de Gironde. Cette démarche lancée en 2021 est formalisée par la rédaction de contrats de nouveaux équilibres territoriaux (CoNECT). Ce sujet a d'ores et déjà été intégré aux contrats avec la Communauté d'agglomération du Libournais, ainsi que le Pôle territorial Cœur Entre-Deux Mers. Bordeaux Métropole, au travers de la SRAA et des CoNECTs, souhaite coopérer activement avec les territoires voisins de Gironde pour construire un système agricole et alimentaire durable. Dans les champs agricoles et alimentaires, la complémentarité entre les territoires, entre bassins de productions et bassins de consommation, va permettre à Bordeaux Métropole de diminuer sa vulnérabilité en termes d'autonomie alimentaire et d'accompagner la structuration des filières alimentaires néo-aquitaines, avec une réelle plus-value sur son territoire.

Inscrire la démarche de résilience agricole et alimentaire dans les cadres départementaux, régionaux, nationaux, européens et internationaux

Dans un souci d'efficacité de l'action publique et de pertinence de sa stratégie, Bordeaux Métropole souhaite coopérer avec les différents échelons administratifs (Gironde, Nouvelle-Aquitaine et France) pour la mise en œuvre de son programme d'actions. Par sa participation active à des réseaux locaux, nationaux, européens et internationaux, Bordeaux Métropole souhaite s'inspirer, échanger avec d'autres territoires sur les sujets agricoles et alimentaires et faire rayonner l'action du territoire à grande échelle.

En devenant lauréat du projet Food Trails en 2020, Bordeaux Métropole a pu s'entourer de nombreux partenaires pour développer son système alimentaire durable : des laboratoires de recherche européens, les villes du réseau Food Trails, Eurocities, etc. Les échanges avec ces partenaires permettent d'obtenir des bonnes pratiques pour développer des initiatives alimentaires innovantes, selon les retours d'expériences d'autres territoires.

Ce rapport fait état de l'ensemble des enjeux pour le territoire, à la fois sociaux, économiques, environnementaux, permettant à la Métropole de s'inscrire dans une transition pour l'ensemble de ses acteurs. Une ambition forte mais nécessaire pour mener un projet alimentaire de qualité en lien avec les orientations qu'elle souhaite se donner.